

Droit



DOUAI



MASTER

Justice, procès
et procédures

LES DÉBOUCHÉS

- Concours du judiciaire (*magistrat, avocat, directeur des services de greffe judiciaire, directeur pénitentiaire, directeur des services de la PJJ, notaire, commissaire ou lieutenant de police, officier de gendarmerie*)
- Services juridiques ou contentieux d'entreprises (contentieux lié à l'endettement, aux crédits, à l'assurance)
- Conseil spécialisé dans la gestion des contentieux auprès de collectivités publiques
- Métiers de la recherche (enseignant-chercheur, directeur de recherche)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master 2 « Justice, procès et procédures » a pour objectif de former les étudiants aux principaux contentieux utiles à la gestion d'un dossier (civil, pénal, social, européen, administratif, etc.). La première année de Master a pour but de développer un panel élargi de compétences que doivent avoir les professionnels du droit. La seconde année de Master a pour vocation d'approfondir l'étude de certains contentieux spécifiques (contentieux répressif, familial, social, médical ou de l'exécution des peines, etc.), de présenter les modes alternatifs de règlement des conflits (médiation et régulation non contentieuse), et d'apporter des compétences aux étudiants à travers des enseignements pratiques : dossiers à traiter avec des professionnels, simulations de procès, atelier de plaidoirie et atelier de recherche (en appui sur la jurisprudence des Cours judiciaires et administratives d'appel). La deuxième année du Master propose deux parcours, pour une meilleure spécialisation dans le contentieux privé ou dans le contentieux public.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Approfondissement et actualisation des connaissances juridiques
- Capacité à appréhender des situations juridiques complexes, en réfléchissant aux différentes solutions envisageables, qu'elles soient amiables ou judiciaires.
- Capacité à rédiger les actes nécessaires à la résolution du conflit (rapports, assignations, conclusions d'avocats, etc.), et à maîtriser l'expression orale (simulation de plaidoirie, grand oral d'entraînement, etc.).
- Maîtrise des méthodes et outils documentaires (utilisation des sources doctrinales, recherche jurisprudentielle, tri des informations réceptionnées, synthèse des documents analysés), indispensables pour l'exercice d'une profession juridique ou judiciaire, tout comme dans la perspective de faire de la recherche en droit (doctorat).



CONDITIONS D'ACCÈS ET RYTHME DE LA FORMATION

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit. La sélection des candidats se fait sur dossier.

MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril.

MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à mars. À partir du mois de janvier, les cours se déroulent par semaine alternée (une semaine sur deux).

Le stage de 420 heures peut s'effectuer de deux manières : soit de manière ininterrompue à partir du mois d'avril, soit en alternance à partir du mois de janvier (une semaine sur deux en stage).

FORMATION CONTINUE

Le Master est ouvert aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 27 94 50 54

fcu-fare-douai@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer le Master ou le valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE).

Contact : Tél. 03 21 60 60 59

fcu-pac@univ-artois.fr



LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Tronc Commun <ul style="list-style-type: none">▪ Droits et libertés fondamentaux▪ Contentieux européen▪ Contentieux du Contrat▪ Contentieux répressif▪ Contentieux administratif▪ Histoire et sociologie de la justice▪ Médiation et régulation non contentieuse▪ Simulation de procédure▪ Procédures d'urgence (privé, pénal, administratif)▪ Contentieux des droits et libertés	Méthodologie <ul style="list-style-type: none">▪ Grands oraux d'entraînement▪ Atelier de recherche▪ Atelier de plaidoirie
Parcours contentieux privé <ul style="list-style-type: none">▪ Contentieux familial▪ Contentieux des affaires▪ Ingénierie patrimoniale▪ Contentieux médical▪ Contentieux du travail▪ Contentieux de l'exécution▪ Exécution des peines et application des peines	Parcours contentieux public <ul style="list-style-type: none">▪ Contentieux des contrats administratifs▪ Responsabilité de la puissance publique▪ Contentieux fiscal▪ Gestion des collectivités territoriales

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- La proximité des deux cours d'appel et l'implication des professionnels du monde judiciaire dans la formation constituent des atouts majeurs.
- Le Master 2 peut se faire en alternance.



CONTACT

Corinne Robaczewski, responsable du Master
corinne.robaczewski@univ-artois.fr